

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 DÉCEMBRE 2018**



**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

**Index**

**aux états financiers consolidés**

**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018**

	<b><u>Page</u></b>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de l'actif net consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 25.



VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE  
États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

La municipalité maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou les contrôles internes avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier



## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Maire et les membres du conseil  
Village Incorporé de Pointe-Verte

### *Opinion*

Nous avons audité les états financiers ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2018, l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, l'état de la variation de l'actif net consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et les annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidé donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats de son exploitation consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et de ses flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidé» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

### Rapport des auditeurs indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst (N.-B.)

Le 29 avril 2019

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
Comptables professionnels agréés

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	<b>2018</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	(Non-audité) Budget Note 16	Actuel Note 12	Actuel Note 12
<b>PRODUITS (Note 17)</b>			
Mandat d'imposition	658 465 \$	662 415 \$	673 371 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements			
- Services des transports	57 861	57 862	57 862
Subventions inconditionnelles	177 344	177 344	190 325
Subventions:			
- Infrastructures routières	-	540 845	528 384
- Projets	-	-	7 530
- Subvention - Fédération canadienne des municipalités	-	13 349	-
- Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	-	-	341 421
- Fonds fédéral de la taxe sur l'essence	-	71 974	235 880
Vente du service d'égout et autres	126 850	232 555	145 169
Autres revenus de provenance externes et internes	13 403	19 779	16 399
Intérêts	720	15 246	12 947
Revenus du Parc Atlas (Note 15)	-	32 449	42 315
	<b>1 034 643</b>	<b>1 823 818</b>	<b>2 251 603</b>
<b>CHARGES (Note 18)</b>			
Services d'administration générale	339 497	395 618	415 847
Services de protection	262 912	263 841	281 462
Services des transports	231 425	822 916	714 500
Services d'hygiène du milieu	62 228	60 756	59 249
Services régionaux	24 723	22 254	20 313
Services récréatifs et culturels	40 196	90 140	92 225
Services financiers	14 556	12 946	13 889
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	109 594	97 900	110 346
	<b>1 085 131</b>	<b>1 766 371</b>	<b>1 707 831</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>( 50 488) \$</b>	<b>57 447 \$</b>	<b>543 772 \$</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		<b>3 379 527</b>	<b>2 835 755</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		<b>3 436 974 \$</b>	<b>3 379 527 \$</b>

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État de la situation financière consolidé****Au 31 décembre**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	45 406 \$	8 421 \$
Encaisse - épargnes et placements	415 142	411 783
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	43 757	32 656
Comptes à recevoir	117 165	61 588
Subventions à recevoir	476 127	97 493
Intérêts à recevoir	4 166	757
	<b>1 101 763</b>	<b>612 698</b>
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire (Note 4)	288 088	3 000
Comptes à payer et frais courus	149 636	49 935
Congés de maladie courus	32 842	41 045
Dette à long terme (Note 5)	261 000	287 000
	<b>731 566</b>	<b>380 980</b>
<b>ACTIF NET (Page 6)</b>	<b>370 197 \$</b>	<b>231 718 \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (Note 11)	8 297 923	8 223 986
Amortissement cumulé	( 5 231 146)	( 5 078 229)
	<b>3 066 777</b>	<b>3 145 757</b>
Charges payées d'avance	-	2 052
	<b>3 066 777</b>	<b>3 147 809</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ (Page 4)</b>	<b>3 436 974 \$</b>	<b>3 379 527 \$</b>

Approuvé par

\_\_\_\_\_  
Maire\_\_\_\_\_  
Administrateur

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État de la variation de l'actif net consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Surplus annuel (page 4)	57 447 \$	543 772 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 73 937)	( 806 978)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	690 317
Amortissement d'immobilisations corporelles	152 917	180 462
Amortissement cumulé des dispositions d'immobilisations corporelles	-	( 601 776)
	<b>136 427</b>	<b>5 797</b>
Utilisation (acquisition) de charges payées d'avance	2 052	( 756)
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>138 479</b>	<b>5 041</b>
<b>ACTIF NET, début de l'exercice</b>	<b>231 718</b>	<b>226 677</b>
<b>ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 5)</b>	<b>370 197 \$</b>	<b>231 718 \$</b>

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État des flux de trésorerie consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2018****2017****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Surplus annuel (page 4)	57 447 \$	543 772 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	152 917	180 462
Variation des comptes du bilan :		
- Encaisse - épargnes et placements	( 3 359)	114 981
- Comptes à recevoir	( 66 678)	11 031
- Subventions à recevoir	( 378 634)	( 97 493)
- Intérêts à recevoir	( 3 409)	16 025
- Charges payées d'avance	2 052	( 756)
- Comptes à payer et frais courus	99 701	( 55 448)
- Congés de maladie courus	( 8 203)	5 843
- Revenus différés	-	( 166 894)
	( 148 166)	551 523

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

Acquisition d'immobilisations corporelles	( 73 937)	( 806 978)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	690 317
Amortissement cumulé des dispositions d'immobilisations corporelles	-	( 601 776)
	( 73 937)	( 718 437)

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Découvert bancaire	285 088	3 000
Remboursement de la dette à long terme	( 102 000)	( 25 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	76 000	-
	259 088	( 22 000)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE  
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

	36 985	( 188 914)
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice</b>	8 421	197 335
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice (Note 6)</b>	45 406 \$	8 421 \$

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018**

---

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

**(a) Entité publiante**

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

**(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 28 décembre 2017 et par le Ministre des gouvernements locaux le 10 janvier 2018.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 28 décembre 2017 et par le Ministre des gouvernements locaux le 10 janvier 2018.

**(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

**(d) Constatation des dépenses**

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) **Prévisions comptables**

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

(f) **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, des épargnes et placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des intérêts à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(g) **Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(h) **Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Durée de vie utile
<b>Terrains</b>	
Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.	s.o.
<b>Bâtiments</b>	
Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.	30 à 40 ans
<b>Ouvrages de génie</b>	
Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.	5 à 60 ans
<b>Matériel et outillage</b>	
Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.	5 à 15 ans

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(h) Immobilisations corporelles (suite)**

**Véhicules**

Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.

Durée de vie  
utile

5 ans

**Améliorations foncières**

Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.

5 à 25 ans

**Structures maritimes**

Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.

25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

**(i) Information sectorielle**

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

*Services d'administration générale*

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

*Services de protection*

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

*Services de transport*

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

*Services d'hygiène du milieu*

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

(i) **Information sectorielle (suite)**

*Services régionaux*

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

*Services récréatifs et culturels*

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

*Services d'égout*

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

**3. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Agence du revenu du Canada :		
- Taxe de vente harmonisée (TVH) à recevoir	43 757 \$	32 656 \$

**4. EMPRUNTS À COURT TERME**

La municipalité a une autorisation pour les emprunts à court terme suivant:

- Fonds de fonctionnement général	40 148 \$
- Fonds de fonctionnement du service d'égout	70 934 \$
- Fonds de capital général	530 000 \$
- Société du Parc Atlas	20 000 \$

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Marge de crédit :		
- Fonds de capital général	288 088 \$	-
- Société du Parc Atlas	-	3 000 \$
	<b>288 088 \$</b>	<b>3 000 \$</b>

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

---

**5. DETTE À LONG TERME**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<u>Débtures</u>		
Série de 2.100% à 3.000%, échéant en 2023, ICO#07-0079	76 000 \$	- \$
Série de 1,450 % à 3,500 %, échéant en 2031, IOC#14-0015	185 000	197 000
Série de 3,300 % à 4,850 %, remboursé durant l'année	-	90 000
	<b>261 000 \$</b>	<b>287 000 \$</b>

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2019	26 000 \$
2020	28 000
2021	28 000
2022	28 000
2023	29 000
Les années suivantes	122 000
	<b>261 000 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées à l'état de la situation financière. Voici, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

Numéro du <u>certificat</u>	Numéro <u>du décret</u>	<u>Date émise</u>
BO 42 - 2016	#14-0015	6 juin 2016
BT 31 - 2018	#07-0079	29 mai 2018

**6. ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

Les encaisses et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**7. ÉVENTUALITÉS**

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garanti, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

---

**8. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

**9. COMPTES INTER-FONDS**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds ne sont pas conformes avec cette exigence pour l'année courante.

**10. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actif net (Page 5)	<b>370 197 \$</b>	231 718 \$
Ajustements :		
Actif net de la filiale - Parc Atlas (Note 15)	( 6 137)	1 929
Dette à long terme	<b>261 000</b>	287 000
Congés de maladie courus	<b>32 842</b>	41 045
Charges payées d'avance	-	2 052
Actif net courant :	<b>657 902</b>	563 744
Moins :		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	<b>44 318</b>	20 323
Surplus de l'année antérieure - Fonds du service d'égout	-	20 000
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 14)	<b>592 584</b>	479 103
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 13)	<b>21 000 \$</b>	44 318 \$
Surplus du fonds de fonctionnement général	<b>21 000 \$</b>	44 318 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-
Total des surplus de fonctionnement (Note 13)	<b>21 000 \$</b>	44 318 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**11. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Infrastructures			Total 2017
							Installations de traitements	Égouts	Structures maritimes	
<b>COÛT</b>										
Solde au début de l'exercice	100 959 \$	367 586 \$	1 083 598 \$	737 235 \$	520 321 \$	2 419 008 \$	869 234 \$	1 980 142 \$	145 903 \$	8 223 986 \$
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice :										
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	46 473	-	27 464	-	73 937
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	100 959	367 586	1 083 598	737 235	520 321	2 465 481	869 234	2 007 606	145 903	8 297 923
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>										
Solde au début de l'exercice	-	318 125	933 328	662 038	280 768	1 161 222	862 763	776 204	83 781	5 078 229
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	9 438	21 146	24 109	17 725	43 634	1 178	32 771	2 916	152 917
Moins : Amort. cumulé sur les dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-	327 563	954 474	686 147	298 493	1 204 856	863 941	808 975	86 697	5 231 146
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES</b>										
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	100 959 \$	40 023 \$	129 124 \$	51 088 \$	221 828 \$	1 260 625 \$	5 293 \$	1 198 631 \$	59 206 \$	3 066 777 \$
Comprenant les postes suivants :										
Immobilisations du Fonds de capital général	55 289 \$	9 875 \$	- \$	10 703 \$	221 828 \$	1 260 625 \$	- \$	- \$	- \$	1 584 758 \$
Immobilisations du Fonds de capital du service d'égout	25 316	-	104 593	31 096	-	-	5 293	1 198 631	-	1 379 026
Immobilisation du Parc Atlas	20 354	30 148	24 531	9 289	-	-	-	-	59 206	143 528
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	100 959 \$	40 023 \$	129 124 \$	51 088 \$	221 828 \$	1 260 625 \$	5 293 \$	1 198 631 \$	59 206 \$	3 066 777 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**12. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES**

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène du milieu	Services régionaux	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2018	2017
<b>PRODUITS</b>										
Mandat d'imposition	200 265 \$	149 229 \$	144 702 \$	47 916 \$	24 784 \$	- \$	95 518 \$	- \$	662 414 \$	673 371 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	57 862	-	-	-	-	-	57 862	57 862
Subventions inconditionnelles	43 299	44 360	43 680	12 237	12 094	-	21 674	-	177 344	190 325
Subventions provinciales	-	-	612 819	-	-	-	-	-	612 819	1 113 215
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	-	111 905	-	120 650	232 555	145 169
Autres revenus de provenance externes et internes	19 779	-	-	-	-	-	-	-	19 779	16 399
Subvention - Fédération canadienne des municipalités	13 349	-	-	-	-	-	-	-	13 349	-
Intérêts	6 872	-	-	-	-	-	-	8 374	15 246	12 947
Revenus du Parc Atlas (Note 15)	-	-	-	-	-	32 450	-	-	32 450	42 315
	283 564	193 589	859 063	60 153	36 878	144 355	117 192	129 024	1 823 818	2 251 603
<b>CHARGES</b>										
Salaires et avantages sociaux	229 913	195 551	-	-	-	30 276	-	-	455 740	416 956
Services législatifs	29 956	-	-	-	-	-	-	-	29 956	25 546
Biens et services	76 074	40 103	779 282	59 408	22 254	20 668	-	53 924	1 051 713	935 420
Amortissement	8 382	18 796	43 634	1 348	-	39 196	-	41 561	152 917	180 462
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	4 545	-	4 545	3 987
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	8 401	-	8 401	9 902
Mauvaises créances	-	-	-	-	-	-	-	2 415	2 415	3 829
Divers	51 292	9 391	-	-	-	-	-	-	60 683	45 382
Perte sur disposition d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	395 617	263 841	822 916	60 756	22 254	90 140	12 946	97 900	1 766 370	1 707 831
<b>SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(112 053) \$</b>	<b>(70 252) \$</b>	<b>36 147 \$</b>	<b>(603) \$</b>	<b>14 624 \$</b>	<b>54 215 \$</b>	<b>104 246 \$</b>	<b>31 124 \$</b>	<b>57 448 \$</b>	<b>543 772 \$</b>

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018**

**13. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL**

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Parc Atlas (Filiale)	Total
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2018</b>	( 936) \$	80 153 \$	( 41 561) \$	68 768 \$	- \$	526 \$	- \$	6 242 \$	- \$	( 55 745) \$	57 447 \$
<b>Ajustements du surplus annuel pour le financement requis</b>											
Surplus - deuxième exercice précédent	-	20 323	-	20 000	-	-	-	-	-	-	40 323
Transferts entre fonds :											
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de fonctionnement général	-	37 965	-	( 37 965)	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital de fonctionnement général	-	( 83 373)	-	-	83 373	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement général au Parc Atlas	-	( 25 366)	-	-	-	-	-	-	-	25 366	-
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de capital du service d'égout	-	-	27 464	( 27 464)	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de réserve de capital du service d'égout	-	-	-	( 23 339)	-	-	-	23 339	-	-	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	26 000	( 26 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	72 909	-	41 561	-	-	-	-	-	-	38 446	152 916
Dépenses en capitaux contribués par le fonds d'opération	( 25 501)	25 501	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladie courus	-	( 8 203)	-	-	-	-	-	-	-	-	( 8 203)
Total des ajustements au surplus (déficit) de l'année 2018	73 408	( 59 153)	69 025	( 68 768)	83 373	-	-	23 339	-	63 812	185 036
<b>EXCÉDENT DES FONDS POUR L'ANNÉE 2018</b>	72 472 \$	21 000 \$	27 464 \$	- \$	83 373 \$	526 \$	- \$	29 581 \$	- \$	8 067 \$	242 483 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018**

**14. ÉTATS DES RÉSERVES**

	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Total 2018	Total 2017
<b>ACTIFS</b>							
Encaisse - épargnes et placements	42 312 \$	39 850 \$	8 333 \$	319 640 \$	5 007 \$	415 143 \$	411 782 \$
Intérêts à recevoir	-	9	-	4 157	-	4 165	757
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	46 267	-	46 267	22 928
À recevoir du fonds de fonctionnement général	127 009	-	-	-	-	127 009	43 636
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	169 321 \$	39 859 \$	8 333 \$	370 064 \$	5 007	592 584 \$	479 103 \$
<b>REVENUS</b>							
Intérêts	-	526 \$	-	6 242 \$	-	6 768 \$	4 175 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	83 373	-	-	-	-	83 373	43 636
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	23 339	-	23 339	22 928
	83 373	526	-	29 581	-	113 480	70 739
<b>DÉPENSES</b>							
Transfert au fonds de capital général	-	-	-	-	-	-	79 829
	-	-	-	-	-	-	79 829
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE 2018</b>	83 373 \$	526 \$	- \$	29 581 \$	- \$	113 480 \$	( 9 090) \$
<b>Nom de l'investissement</b>	<b>Montant principal</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Maturité</b>				
<b>Réserve de capital de fonctionnement général:</b>							
Compte avantage entreprise	42 312 \$	0.75%	N/A				
<b>Réserve de fonctionnement général :</b>							
Épargne avec opérations	15 922						
Épargne à terme régulière	23 928	1.40%	16 décembre 2019				
<b>Réserve de fonctionnement du service d'égout :</b>							
Épargne avec opérations	8 333						
<b>Réserve de capital du service d'égout :</b>							
Épargne à terme régulière	108 275	2.340%	9 mai 2020				
Épargne à terme régulière	108 275	2.530%	9 mai 2020				
Épargne à rendement progressif	58 507	0.001%	17 novembre 2023				
Épargne à rendement progressif	44 584	3.70%	2 mai 2019				
<b>Réserve d'opération pour mesures d'urgence:</b>							
Épargne stable	5 007	0.05%	N/A				
<b>Total</b>	<b>415 143 \$</b>						

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

---

**14. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)**

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital du service d'égout (Résolution 125-18 - le 19 décembre 2018):**

Proposé par le conseiller Roger Guitard, appuyé par le conseiller Maxime Lejeune que toutes sommes en surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout soit transférées au fonds de réserve de capital du service d'égout.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital de fonctionnement général (Résolution 128-18 - le 29 décembre 2018):**

Proposé par le conseiller Maxime Lejeune, appuyé par la maire adjointe Brigitte Guitard que le surplus du fonds de fonctionnement général soit établi à 21 000 \$ et que toute somme en surplus de ce montant soit transférée au fonds de réserve de capital de fonctionnement général.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions :

Vincent Poirier  
Secrétaire-trésorier  
Village Incorporé de Pointe-Verte

Date

Soceau Municipal

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**15. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS**

	2018	2017
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	1 919 \$	-
Remises gouvernementales à recevoir	1 903	1 207
Comptes à recevoir	5 101	8 232
	<b>8 923</b>	<b>9 439</b>
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	-	3 493
Marge de crédit (Note 4)	-	3 000
Comptes à payer et frais courus	1 853	3 942
Comptes à payer au fonds de fonctionnement général	933	933
Remises gouvernementales à payer	-	-
	<b>2 786</b>	<b>11 368</b>
<b>ACTIF (PASSIF) NET</b>	<b>6 137 \$</b>	<b>( 1 929) \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisation corporelles	143 528	181 974
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>149 665 \$</b>	<b>180 045 \$</b>

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**15. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)**

	2018	2017
<b>PRODUITS</b>		
Ventes	-	\$ 3 892
Activités	-	14 910
Autres	4 265	-
Octrois et commandes	28 184	23 513
	<b>32 449</b>	<b>42 315</b>
<b>CHARGES</b>		
Achats	-	693
Amortissement	38 446	38 446
Assurance	863	-
Électricité	-	6 577
Entretien et réparation	105	398
Frais bancaires	621	700
Frais de bureau	732	362
Impôt foncier	4 106	4 106
Permis	-	78
Projet spécial	12 885	10 585
Publicité et promotion	-	2 139
Salaires et avantages sociaux	30 436	25 271
Téléphone	-	988
	<b>88 194</b>	<b>90 343</b>
	<b>(55 745) \$</b>	<b>(48 028) \$</b>
<b>DÉFICIT ANNUEL</b>		

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**16. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>PRODUITS</b>					
Mandat d'imposition	658 465 \$	- \$	- \$	- \$	658 465 \$
Prestation de services à d'autres gouvernements - Services des transports	57 861	-	-	-	57 861
Subventions inconditionnelles	177 344	-	-	-	177 344
Ventes du service d'égout et autres	9 002	117 848	-	-	126 850
Autres revenus de provenance externes et internes	13 403	-	-	-	13 403
Autres transferts	37 965	-	-	(37 965)	-
Intérêts	450	270	-	-	720
Surplus avant-dernier exercice	20 323	20 000	-	(40 323)	-
	974 813	138 118	-	(78 288)	1 034 643
<b>CHARGES</b>					
Services d'administration générale	327 726	3 389	8 382	-	339 497
Services de protection	244 116	-	18 796	-	262 912
Services des transports	187 791	-	43 634	-	231 425
Services d'hygiène du milieu	60 880	-	1 348	-	62 228
Services régionaux	24 723	-	-	-	24 723
Services récréatifs et culturels	7 766	-	39 196	(6 766)	40 196
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	32 700	-	-	(32 700)	-
- Intérêts et frais bancaires	1 850	1 000	-	-	2 850
- Intérêts sur la dette à long terme	11 706	-	-	-	11 706
- Dépenses en capital	47 000	17 236	-	(64 236)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	-	100 998	41 561	(37 965)	104 594
Transfert aux fonds de réserve de capital de fonctionnement général	28 555	10 495	-	(39 050)	-
	974 813	138 118	152 917	(180 717)	1 085 131
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	- \$	- \$	(152 917) \$	102 429 \$	(50 488) \$

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

---

**17. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS**

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	57 861 \$	<b>57 862 \$</b>	57 862 \$
<u>Vente de services</u>			
Services de gestion et autres	9 002 \$	<b>111 905 \$</b>	25 757 \$
Service d'égout	117 848	<b>120 650</b>	119 412
	126 850 \$	<b>232 555 \$</b>	145 169 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	<b>1 495 \$</b>	1 495 \$
Subventions salariales	3 963	<b>1 075</b>	2 888
Centre de santé	5 970	<b>8 652</b>	5 710
Autres	-	<b>1 250</b>	2 983
Permis de construction	2 000	<b>7 307</b>	3 323
	13 403 \$	<b>19 779 \$</b>	16 399 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES**

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
<i>Services d'administration générale</i>			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	16 000 \$	15 682 \$	13 039 \$
Conseillers	14 453	14 274	12 506
	30 453	29 956	25 545
<i>Administration</i>			
Administrateur	125 590	67 601	71 161
Amortissement	8 382	8 382	11 054
Secrétaire municipal	-	49 357	39 410
Immeubles	57 633	60 909	63 051
Autres employés	49 144	112 956	75 832
Autres services	7 432	10 321	7 340
	248 181	309 526	267 848
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	6 778	7 608	6 962
	6 778	7 608	6 962
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	15 500	17 929	3 807
Conventions et délégations	3 000	1 851	2 437
Assurance responsabilité	12 951	9 916	13 439
Cotisations	3 100	3 241	3 023
Évaluation foncière	8 034	8 034	8 158
Perte sur disposition d'immobilisations	-	-	82 718
Projet	11 500	7 557	1 910
	54 085	48 528	115 492
	339 497 \$	395 618 \$	415 847 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

**18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)**

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
<u>Services de protection</u>			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	195 551 \$	195 551 \$	210 890 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	9 952	9 069	8 093
Amortissement	18 796	18 796	27 688
Avertisseurs d'incendie	1 408	427	413
Matériaux de lutte contre les incendies	10 000	17 586	12 453
Formation	18 195	13 021	14 745
	58 351	58 899	63 392
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	9 010	9 391	7 180
	262 912 \$	263 841 \$	281 462 \$
<u>Services des transports</u>			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	2 100 \$	8 498 \$	3 419 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	43 634	43 634	34 339
Entretien au cours de l'été	25 296	49 444	28 963
Enlèvement de la neige	134 685	142 147	124 939
Amélioration de routes provinciales	-	537 441	493 208
Services professionnels	-	15 712	-
Perte sur disposition d'immobilisations	-	-	3 629
	203 615	788 378	685 078
<i>Éclairage des rues</i>	25 710	26 040	26 003
	231 425 \$	822 916 \$	714 500 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018**

**18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)**

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
<u>Services d'hygiène du milieu</u>			
Amortissement	1 348 \$	1 348 \$	1 348 \$
Dépotoir et enlèvement	60 880	59 408	57 901
	62 228 \$	60 756 \$	59 249 \$
<u>Services régionaux</u>			
Commission de services régionaux	22 223 \$	22 223 \$	18 276 \$
Promotion touristique	2 500	31	2 037
	24 723 \$	22 254 \$	20 313 \$
<u>Services récréatifs et culturels</u>			
Amortissement	39 196 \$	750 \$	750 \$
Centre de santé	-	-	-
Parcs et arénas	1 000	1 196	1 132
Parc Atlas (Note 15)	-	88 194	90 343
	40 196 \$	90 140 \$	92 225 \$
<u>Services financiers</u>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	2 850 \$	4 545 \$	3 987 \$
Intérêts sur la dette à long terme	11 706	8 401	9 902
	14 556 \$	12 946 \$	13 889 \$
<u>Raccordement et évacuation des eaux d'égouts</u>			
Administration	5 333 \$	4 950 \$	4 718 \$
Amortissement	41 561	41 561	66 837
Électricité	17 800	20 145	19 426
Entretien général	39 900	28 829	15 536
Mauvaises créances	5 000	2 415	3 829
	109 594 \$	97 900 \$	110 346 \$